

Programme de formation AIPR – Niveau Encadrant / Concepteur

Intitulé de la formation

AIPR – Autorisation d’Intervention à Proximité des Réseaux (Encadrant / Concepteur)

Durée

1 à 1,5 jour selon le profil (7 à 10 heures)

Prérequis

Avoir des missions de planification, de conception ou d’encadrement de travaux à proximité des réseaux. Maîtrise du français oral et écrit.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les responsabilités de l’encadrant/concepteur dans le cadre des DT-DICT.
- Identifier et intégrer les données issues des réponses des exploitants.
- Anticiper les risques et mettre en œuvre les mesures de prévention.
- Se préparer à l’examen AIPR niveau Encadrant/Concepteur.

Contenus

- Réglementation DT-DICT et responsabilités spécifiques à l’encadrant/concepteur.
- Cartographie, analyse de réponses des exploitants.
- Rôle de l’encadrant dans l’organisation du chantier.
- Analyse de cas pratiques.
- Entraînement au QCM.

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques illustrés.
- Études de cas pratiques (analyse de plans, fiches réponses, etc.).
- Simulations de situations professionnelles.
- Préparation au QCM officiel.

Modalités d’évaluation

- Évaluation formative via cas pratiques.
- Passage du QCM officiel AIPR sur plateforme agréée.

Tarif

A préciser (ou laisser la mention : à consulter sur notre site).



Modalités et délais d'accès

Inscriptions :

Formulaire de contact sur notre site www.controleservices.fr,

Par mail à l'adresse contact@controleservices.fr,

Par téléphone au [06 40 72 69 58](tel:0640726958).

Délai d'accès à la formation :

Selon places disponibles dans les sessions de formation (pouvant aller d'une disponibilité immédiate à plusieurs semaines selon la nature de la demande et la période).

Contact

Email : contact@controleservices.fr,

Téléphone : 01.84.19.00.17

Accessibilité

Nous adaptons nos formations pour les personnes en situation de handicap. Merci de nous informer à l'inscription.